

**Association des Châteaux Forts d’Alsace**

**Assemblée Générale Ordinaire du 25 août 2021**

**Compte-rendu** **et rapport d'activité**

Le président de l'association ouvre la séance en excusant les personnes qui n'ont pu être présentes.

Il accueille Nathalie Ernst, conseillère d’Alsace, chargée du patrimoine castral, qui représente le président Bierry et Jean Claude Christen qui représente le président du Club Vosgien.

Il accueille Guillaume Maciel, d’Alsace Destination Tourisme, en charge du secteur castral.

Il remercie les membres présents pour leur participation à cette sixième assemblée générale ordinaire de l'association et le maire d’Andlau pour son hospitalité.

Avant de commencer, il souhaite rendre hommage à Bernard Haegel, membre du comité, animateur du CRAMS de Saverne et engagé au côté des associations castrales, en particulier celle du Geroldseck.

**Différents points sont à l'ordre du jour :**

* Approbation du compte-rendu de l’assemblée générale du 22 octobre 2019
* Rapport du président sur les activités de l'année écoulée
* Rapport du trésorier
* Renouvellement de certains membres du comité
* Activités pour l'année 2021/2022
* Questions diverses

Le président informe qu’en l’absence du trésorier de l’association, démissionnaire pour raison professionnelle, la présentation des comptes sera assurée par le président. Il demande à Guy Muller d’officier en tant que secrétaire de séance.

**Point 1 : Approbation du compte-rendu de l’assemblée générale du 2/07/2018**

Le président sollicite l'accord de l'assemblée générale pour la validation du procès-verbal de l'assemblée du 22 octobre 2019 qui s’était tenue au FEC à Strasbourg. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

En raison de la résurgence de la pandémie, le Comité de l’association a décidé de ne pas tenir d’AG à l’automne 2020 comme prévu, en accord avec la possibilité donnée aux associations de le faire.

Le Comité a néanmoins souhaité qu’un rapport d’activité et financier puisse être transmis aux adhérents, sympathisants et partenaires de l’association. Ce qui a été fait.

Le rapport de cette année reprend certains éléments de ce document.

**Point 2 : Rapport du président sur les activités de l'année écoulée**

**Une notoriété grandissante des châteaux forts d’Alsace**

Depuis 2013, l’intérêt pour les châteaux forts d’Alsace se développe et leur notoriété s’élargit. Cela est dû notamment à la vitalité du monde associatif, la mobilisation de financements publics et la mise en place de certains projets.

**Le Chemin des châteaux forts d’Alsace creuse son sillon**

Le Chemin reste un des axes les plus prometteurs pour structurer et mettre en avant l’image des châteaux forts d’Alsace dans leur globalité. Il acquiert progressivement une certaine notoriété et a bénéficié de plusieurs reportages dans les JT nationaux.

.

L’appétit pour les sorties en pleine nature après le confinement, la mise en avant du territoire national comme lieu privilégié de vacances d’été a donné au Chemin une nouvelle actualité qui s’est traduite, entre autres, par deux reportages dans les JT de M6 et France 2 en mai et juin 2020.

Malgré ces marques d’intérêt grandissantes il nous faut poursuivre le travail sur le terrain pour améliorer la notoriété de ce Chemin et les services à proposer aux randonneurs.

Certains projets ont connu une avancée significative en 2019 et 2020, d’autres moins.

**Les avancées**

* *Numérisation du Chemin*

L’offre existante d’outils pour parcourir le chemin s’appuie sur le balisage terrain, un topo-guide et des cartes IGN. A côté de ces outils traditionnels, la numérisation des chemins est incontournable. Nous avons souhaité que ces données soient disponibles gratuitement sur le site châteaux forts d’Alsace, et des partenaires du projet s’ils le souhaitent.

Depuis deux ans l’association s’était rapprochée de l’université de Strasbourg. Celle-ci a développé une application pour permettre aux mal-voyants de déambuler sur le campus de Strasbourg. Dans la continuité de cette première réalisation, l’équipe de l’université de Strasbourg avait le projet, dans le cadre d’une start-up « Navi-rando », d’étendre son utilisation à la randonnée. La start-up Navi-rando n’a pas vu le jour.

Malgré cela, nous avons continué à travailler avec l’université et en particulier avec Laurence Rasseneur, enseignante, pour que le Chemin puisse être numérisé. Cette trace est maintenant disponible sur notre site internet.

Cela nous amène également à retravailler notre site en faisant apparaître un onglet randonnées où figureront le Chemin, le circuit du Sundgau et progressivement des randonnées d’une journée ou demi-journée.

Cela devrait commencer à être mis en place dès la fin de 2021.

* *Le trail autour du Chemin des châteaux forts d’Alsace*

Cet évènement a surgi grâce à l’initiative des Vosgirunners de Niederbronn-les-Bains.

Une première épreuve de trail sur le Chemin sous le nom de Vosgi’Schloss a eu lieu au début de juin 2019 pendant le week-end de l’Ascension. En l'espace de trois jours, une petite dizaine de coureurs ont parcouru le tronçon Haut-Koenigsbourg/Niederbronn, soit 191 km, et traversé 26 châteaux. Les "Vosgirunners" de Niederbronn n’ont pu renouveler l’opération en 2020 en raison du Covid.

Malgré l’aléa de la pandémie, un trail a été renouvelé en 2021 en dimension réduite, comme en 2019.

L’association souhaite soutenir et faciliter autant que faire se peut les Vosgirunners pour développer l’opération. Une réunion est prévue à la rentrée 2021 pour préparer la mise en œuvre de l’évènement.

* *La journée des châteaux forts d’Alsace (1er mai)*

Cette journée, instituée en 2013 par l’association Châteaux forts vivants, a connu un succès grandissant. A l’image des journées du patrimoine, elle propose aux associations castrales, Club vosgien et autres, de se mobiliser sous un même drapeau. Chaque structure peut organiser un accueil comme elle le souhaite.

La Journée des châteaux forts connait un succès croissant grâce à la mobilisation des associations et au soutien logistique et financier de l’ADT. En 2019, ce sont 34 structures qui se sont associées à cette journée. La réussite dépend beaucoup de la météo. Celle de 2019, contrairement aux années précédentes, a été parfaite. Le succès qui en a découlé a également montré les limites de l’accueil sur certains sites en cas de forte affluence. En 2020 et 2021 cette journée a été annulée.

* *Les portes du temps*

Une saison culturelle autour des châteaux forts d’Alsace.

Cette initiative a été portée par les conseils départementaux devenus CEA autour de John Howe, illustrateur du Seigneur des Anneaux.

Les plus :

* Elle apporte un évènementiel utilisant largement les technologies contemporaines pour proposer des spectacles et des animations susceptibles de rassembler un large public.
* Elle conforte et souligne l’intérêt de la CEA pour les châteaux, en complément des financements de travaux, de l’aide aux associations et du financement d’Alsace Destination Tourisme en faveur des châteaux.
* Elle surfe sur la notoriété de John Howe
* Elle franchit des ponts sur le Rhin avec un programme qui associe des partenaires allemands.

Les limites :

* Un coût élevé / une pérennité difficile à assurer
* Un nombre limité de sites en capacité d’accueillir les spectacles (jauge/accessibilité/sécurité), comme le Haut-Koenigsbourg, Lichtenberg, Hohlandsbourg, Landskron qui ont accueilli des animations en 2021.

**Consolider un évènementiel autour des châteaux forts d’Alsace**

« *Il se passe tous les jours quelque chose dans les châteaux forts d’Alsace* ».   
Cependant ces éléments parcellisés ne bénéficient que d'un écho local. Pour cette raison, il faut mettre en place des évènements qui, par leur effet de masse ou leur singularité, permettront de diriger les projecteurs sur eux.

L’association trouve que la Carte blanche donnée à John Howe est une façon intéressante d’ouvrir le thème des châteaux forts d’Alsace vers d’autres publics et de le faire connaître d’une façon différente. Il est en effet nécessaire d’avoir, à l’image de la Journée des Châteaux forts d’Alsace ou du Chemin des châteaux forts, des évènements ou des projets structurants plus visibles pour faire rayonner la notoriété encore insuffisante des châteaux.

Ceux-ci sont la partie émergée de l’iceberg. Ils s'appuient sur un terreau riche et divers dont le développement a été, entre autres, facilité par la politique menée par les départements depuis une vingtaine d’années.

Dans cet esprit, l’association a demandé aux collectivités départementales d’envisager, dans leur budget 2021, une possibilité de créer une ligne budgétaire pour soutenir les initiatives d’animation qui viennent du terrain et sont portées par les associations.

Cette double intervention serait à l’image de la politique des CD menée sur les travaux dans les châteaux où se conjuguent une aide substantielle aux grands travaux de restauration/sécurisation et un soutien plus limité, mais néanmoins utile aux actions du quotidien.

La création d’un tel dispositif faciliterait le financement d’opérations de proximité qui permettrait d’animer les châteaux tout au long de l’année et ne donnerait pas l’impression que seules de grosses opérations sont privilégiées. Ces initiatives sont également un lieu d’expérimentation. La journée des châteaux forts, transformée en " Tous au château", est le fruit d’une idée et une réalisation au départ de l’association Châteaux forts vivants.

Pour l’instant, nous n’avons pas reçu de réponse et le rapport de l’Académie d’Alsace n’a pas été publié.

**En panne**

* *Le Chemin et la randonnée autour des châteaux dans les Vosges en allemand*

La promotion du chemin et de la randonnée s’est faite uniquement en français. Plusieurs pistes existent pour toucher le public allemand qui est assez nombreux, surtout dans les Vosges du Nord. L’éditeur français n’a pas souhaité s’engager dans la mesure où il ne maîtrise pas bien les réseaux de diffusion allemands.

Nous avons tenté sans succès de convaincre l’éditeur français (ID l’Edition) et deux grands éditeurs allemands dans le domaine du tourisme, BruckmannVerlag et BergverlagRotherGMbh, qui n’ont pas donné suite.

Nous avons sollicité des financements publics pour prendre en charge le coût d’une édition en allemand, afin de rendre le projet économiquement plus attractif pour les éditeurs, mais avons essuyé des refus de l’ADT Massif des Vosges et CD67.

Pour le site internet, un bénévole a commencé à traduire une partie des textes mais il faudra mobiliser un financement pour la création du site. Il manque un bénévole de l’association pour suivre ce projet qui paraît assez naturel mais visiblement n’accroche pas.

**Transmettre aux plus jeunes**

Les châteaux forts sont une destination très prisée par les familles avec enfants, mais également par les classes des établissements scolaires.

Enseigner ou parler des châteaux forts d’Alsace n’est pas chose facile. L’histoire alsacienne liée à cette époque n’est pas enseignée dans les programmes de l’Education nationale en raison de l’appartenance de cette région au Saint Empire romain germanique. L’architecture de ces sites diffère de celle des autres régions françaises.

Une poignée de châteaux possèdent des services de médiation et d’éducation. Les autres doivent s’organiser eux-mêmes pour accueillir des groupes, fabriquer une offre s’ils le souhaitent.

Pour ces raisons, il est important de pouvoir offrir aux éducateurs un matériel pédagogique qui permet de faire le lien entre le programme et le patrimoine de proximité mais également d’ouvrir les connaissances sur le Moyen Age alsacien.

Depuis quelques années, des outils ont été créés pour répondre à cette demande. Une mallette pédagogique sur les châteaux forts, destinée aux médiathèques, a été réalisée en 2016 par la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin avec l’appui du service de médiation du château du Haut-Koenigsbourg et du CIP d’Andlau.

Archéologie Alsace a, de son côté, réalisé une mallette pédagogique. Elle s’inscrit dans la série de mallettes déjà produites sur d’autres périodes de l’histoire à destination des enseignants. A ce jour, quatre mallettes pédagogiques ont été réalisées et sont disponibles depuis la rentrée scolaire 2019.

* *Création de fiches pédagogiques sur les châteaux*

Une convention a été passée entre l’association châteaux forts d’Alsace et le rectorat pour créer un dossier pédagogique numérique sur les châteaux forts d’Alsace en élaborant des fiches à destination plus particulièrement des professeurs de CM2 et 5e.

Ces fiches concernant 40 châteaux ont été réalisées par Guillaume Douté, professeur mis à disposition par le Rectorat. Elles ont fait l’objet d’une relecture attentive par Jean-Michel Rudrauf. Ces modifications ont été intégrées avec l’aide de Bernadette Schnitzler, mises en page et en ligne cet été.

C’est un travail important qui a été réalisé et qui complète le dispositif existant.

.

* *La grenouille Mentalo au Fleckenstein / 4ème tome des aventures de la grenouille*

L’association a soutenu LNA Edition pour le lancement d’une série de livres pour enfants dont l'action se situe dans un château fort d’Alsace. Après le voyage de Mentalo au château d’Andlau et Le voyage de Mentalo au Haut-Barr, parus en 2017, LNA a poursuivi sa série en ajoutant en 2018 le Lichtenberg et une version allemande du Haut Andlau. Celui sur le Fleckenstein est paru au printemps 2020.

D’autres initiatives en lien avec les châteaux ont vu le jour en 2021.

ID Edition a publié au printemps 2021 un livre pour enfants intitulé Jeanne et le Haut Barr (un livre en français et en allemand) et en juillet Aelith sorcière des châteaux d'Ottrott. A noter que ces deux initiatives sont en fait financées par un particulier pour l’un et par l’association des amis des Châteaux d’Ottrott pour l’autre.

* *Un poster géant à colorier*

Nous avons obtenu récemment un financement fléché pour éditer un coloriage sur le Chemin des châteaux Forts d’Alsace. Ce poster réalisé par la société OMY sera disponible à la rentrée.

**Mieux connaître l’histoire des châteaux forts d’Alsace**

La couronne de pierre des ducs d’Alsace - Les châteaux forts autour du Mont Sainte-Odile

Ce livre est paru en avril 2019. La deuxième édition, datant de septembre 2019, est épuisée.

L’association s’était engagée à prendre 50% des ouvrages édités lors des deux premières éditions. Elle n’a pas voulu le faire pour la troisième sur lequel l’éditeur s’interroge. Vu la conjoncture, il est peu probable que celle-ci soit lancée.

La parution de l’ouvrage au printemps 2019 s’est accompagnée d’une exposition des photos présentées dans l'ouvrage par l’artiste Marie Dréa.

Ces photos, présentées au Mont Sainte-Odile jusqu’à début septembre, ont vocation à tourner sur différents lieux d’exposition. Elles ont été présentées à la mairie de Bourgheim pendant l’hiver 2019/ printemps 2020.

L’édition d’un livre sur les châteaux autour de Saverne a été évoquée mais pour ce faire nous avons besoin d’un spécialiste pour écrire les textes.

**Soutenir les associations, faciliter leur représentation**

Les associations ont besoin de voir leurs problématiques portées au-delà des élus de proximité avec lesquels elles sont en contact. Les initiatives prises par l’ACFA pour permettre de fédérer les acteurs du secteur et avoir plus de poids dans les débats n’ont pour l’instant pas abouti. L’association continue néanmoins à œuvrer pour une meilleure lisibilité, dans l’intérêt de tous les acteurs de notre secteur.

**Participation à des débat**s **: Agora Académie d’Alsace sur les châteaux forts d’Alsace**

Les conseils départementaux alsaciens et l’Académie d’Alsace ont réuni en novembre 2019 et en février 2020 les acteurs du monde castral. Ces réunions visaient à participer à la valorisation de la filière castrale autour d’un projet de « saison des châteaux » et donner une carte blanche artistique confiée à John HOWE, illustrateur du Seigneur des Anneaux, pour organiser plusieurs événements artistiques.

Les débats assez suivis ont montré à la fois l’intérêt de ces échanges entre les acteurs de cette filière, mais également leur fragmentation et la difficulté à s’exprimer dans une parole collective.

La situation sanitaire, la remise en cause, voire l’annulation de nombreux évènements, l’évolution des priorités ont bouleversé les projets évènementiels présentés à l’occasion de ces réunions.

Le rapport de l’académie d’Alsace a été diffusé aux associations castrales. Il doit être présenté au président Bierry prochainement.

**Communication**

Au-delà des reportages TV évoqués plus haut, l’association a pu bénéficier, dans le cadre d’un partenariat avec le Club Vosgien, d’une page dans chaque numéro de leur revue Les Vosges.

L’activité des associations et l’intérêt porté par la presse aux « constructeurs » de châteaux permettent de conforter à l’extérieur de notre région l’image d’une « Alsace, terre de châteaux forts ». Les téléspectateurs, auditeurs ou lecteurs hors de notre territoire ne prêtent guère d’attention à l’association ou l’institution qui est derrière le sujet. Il est également important de montrer la diversité des possibles et de faire passer le message que derrière le Haut-Koenigsbourg, icône incontournable, il y a beaucoup d’autres sites.

Grâce au travail de Laurence Zinck, l’association a développé depuis deux ans une attention particulière à la communication numérique, notamment sur Facebook.

La progression des abonnés de la page facebook se poursuit : 7000 en 2019, 8263 en 2020, aujourd’hui 9055.

Trois à cinq publications sont effectuées par semaine.

Les principaux sujets abordés sont :

* Présentation de châteaux / recherche de nouvelles photos
* Idées de randonnées avec le Club Vosgien / Touring Pédestre Strasbourgeois / Carnets du Parc, …
* Actualité des associations castrales
* Animations aux châteaux (associations, ADT, Portes du Temps, …)

La comparaison avec d’autres châteaux en Alsace démontre le travail réalisé. Comparatif avec d’autres pages de châteaux qui disposent d’une structure professionnelle pour leur communication.

Château du Fleckenstein : 4 700 abonnés

Château du Lichtenberg : 3 050 abonnés

Château du Hohlandsbourg : 5 550 abonnés

Château du Haut-Koenigsbourg : 27 300 abonnés

Abonnés sur pages Facebook gérées par les associations :

Andlau : 2300

Hugstein : 2030

Schoeneck : 1800

Guirbaden : 1300

Ottrott : 1000

Spesbourg : 1000

Nv Windstein : 730

Hohnack : 600

Grand-Geroldseck : 500

Kagenfels : 110

Newsletter

Il y a31 500 abonnés. Une newsletter est envoyée une fois par mois environ afin de faire découvrir les actions de l’association (numérisation du Chemin, affiches, etc), les animations proposées dans les châteaux, l’actu des associations.

**Les objectifs pour 2021-2022**

**Mettre en place une politique des corners**

Le projet est de trouver dans le plus d’endroits possibles des possibilités de parler des châteaux forts d’Alsace et d’éveiller la curiosité, l’intérêt pour ce patrimoine. Deux sites ont été ciblés.

Haut Koenigsbourg

Le niveau de fréquentation élevé du site offre une vitrine au patrimoine castral de la région, il serait intéressant d’y installer des panneaux présentant les châteaux. Des discussions ont déjà eu lieu avec le château et le CD67 avant la fusion des départements. Il conviendra de les reprendre.

Ecomusée

Mise à disposition d’une partie de l’espace de la tour pour y présenter une exposition de photos et d’objets sur le thème des châteaux forts d’Alsace. L’emplacement illustre les structures de défense et de protection développées au Moyen-Age.

**Chemin des châteaux forts d’Alsace**

Vosgi’Schloss

Une première épreuve de trail sur le Chemin sous le nom de Vosgi’Schloss a eu lieu au début de juin 2019 pendant le week-end de l’Ascension entre le Haut-Koenigsbourg et Niederbron (197 km /27 châteaux en trois jours).

Numérisation de balades

L’association souhaite soutenir, faciliter et développer autant que faire se peut les initiatives autour des balades. Dans cet objectif, la numérisation des balades en lien avec le guide existant est en cours de réalisation.

Borne de dons / financement de projets

En lien avec une présentation des châteaux forts d’Alsace au Haut-Koenigsbourg, il a été proposé. de placer une borne de dons au profit des projets des associations castrales. Le service juridique du CD du Bas-Rhin avait confirmé cette possibilité. La fusion des deux départements devrait faciliter la mise en place du projet. Il reste à préciser les règles qui régiraient l’affectation des dons.

**Déductibilité des dons et statuts de mission d’utilité publique**

Si certaines associations bénéficient de la déduction fiscale des dons, d’autres n’ont pas obtenu la possibilité pour leurs mécènes de déduire leurs dons de leurs impôts. Les différentes démarches entreprises n’ont à ce jour pas abouti à l’uniformisation de traitement des dons.

Une petite avancée toutefois : il sera possible de faire bénéficier du dispositif les dons qui seraient fléchés sur un projet précis annoncé et validé en amont comme étant de mission d’utilité publique.

Une rencontre avec le secrétaire général de la préfecture a eu lieu récemment sur ce sujet afin de valider cette option.

**Point 3 : Rapport du trésorier**

En l’absence du trésorier retenu à Paris pour des raisons professionnelles, le président fait lui-même la présentation des comptes.

Les comptes ont été préparés par la société d’expertise comptable SECAL de Strasbourg qui assure la comptabilité de l’association depuis ses débuts.

Il est difficile d’établir un prévisionnel des recettes et charges de l’association, tant les éléments à prendre en compte changent d’une année sur l’autre.

L’association ne bénéficie pas de subvention de fonctionnement. Les frais fixes sont faibles (comptabilité/ site internet /envoi de la lettre d’information/ frais de poste).

Les autres charges résultent de la mise en place de projets et de notre capacité à mobiliser des subventions publiques, des dons d’entreprises ou de particuliers.

Les principaux éléments pour 2020 sont les suivants :

Le total des charges s’est élevé à 47 881 € en 2020 contre 116 328 € en 2019.

Les produits s’établissent à 42 332 € en 2020 contre 89 656 € en 2019.

Dans les produits, les dons individuels représentent 9 658 €, les cotisations 570 € contre 960 €.

Les ventes de marchandises représentent 3658 € contre 10 655 € en 2019.

Les livres vendus par l’association sont une source de financement non négligeable. Cela couvre entre autres le fonctionnement et permet de développer des actions propres qui ne trouvent pas de financements extérieurs.

Néanmoins l’année 2020 a été, comme pour beaucoup d’associations, difficile. Les adhésions et dons sont en nette baisse ainsi que la vente de livres, en raison de la difficulté de les placer en dépôt chez les commerçants en accès libre et de l’absence de renouvellement d’ouvrages récents.

La possibilité de mettre en vente cette année le coloriage permettra de reprendre un peu les choses.

Le résultat est un déficit de 5 464 € en 2020 contre 26 385 € en 2019.

Le déficit du compte courant en forte baisse est essentiellement lié aux amortissements qui demeurent importants (6 272 € ).

Sans ces provisions pour amortissement les comptes seraient à l’équilibre.

Les frais incompressibles de l’association sont estimés à 2 000 €.

Le président rappelle que l’association n’est composée que de bénévoles et ne bénéficie pas de subventions de fonctionnement.

Le Président propose de donner quitus au trésorier pour la gestion financière. Ce quitus est accordé à l’unanimité des membres présents ou représentés à l’assemblée générale.

* **Cotisation 2021 et 2022**

Depuis 2016, la cotisation est fixée à hauteur de 20 euros pour des cotisations individuelles et 30 euros pour des adhésions de couples ou d’associations.

Il est proposé de les reconduire pour 2021 et 2022. Cette proposition est adoptée à l’unanimité des membres présents ou représentés à l’assemblée générale

**Point 4 : Renouvellement du comité**

L’association est constituée, soit de personnes individuelles adhérentes, soit de représentants d’associations adhérentes. L’idée est de disposer d’une parité permettant un équilibre dans les représentations. Le comité est constitué de 12 membres à la suite de la modification statutaire opérée par l’assemblée générale extraordinaire réunie avant l’assemblée générale ordinaire.

Sont actuellement membres du comité :

En tant qu’adhérent individuel :

Guy Muller

Jean-Michel Rudrauf

Julie Boraud

Alexandre Muller  
Guillaume d’Andlau

En tant qu’associations :

Association du Schoeneck

Sauver le Guirbaden

Association des amis du château d’Andlau

Association du Hohnack

Sont démissionnaires :

Julie Boraud

Alexandre Muller

Le président propose les candidatures de

Laurence Rasseneur

Laurence Zinck

Colette Wodli

Jean-Claude Christen

Marlène Seyller

Ils sont élus à l’unanimité des membres présents ou représentés à l’Assemblée Générale.

Le nouveau comité est composé de 11 membres pour 12 postes.

**Conclusion**

En conclusion le maire d’Andlau, Thierry Frantz et Nathalie Ernst réaffirment leur soutien aux actions de Châteaux forts d’Alsace et leurs félicitations pour le programme accompli.  
Nathalie Ernst précise qu’elle va prendre en main le dossier du Haut-Koenigsbourg pour le faire avancer.

Le président remercie les membres de l'association qui apportent leur contribution, ceux, plus loin ou empêchés, qui tiennent par leurs adhésions à exprimer leur soutien et les bénévoles non-membres qui aident ponctuellement.

Il remercie également les collectivités, les services de l'État et les entreprises pour leur soutien ainsi que la presse qui suit et relate régulièrement les projets.

Le président remercie les personnes présentes et clôt la séance.

Guillaume D’ANDLAU Guy MULLER

Le président secrétaire